



AUTORITÉ FINANCIÈRE DES PREMIÈRES NATIONS
FORMULAIRE OFFICIEL DE PROCURATION
Assemblée générale annuelle du 18 juillet 2024

La présente atteste que je, Chef/Conseiller de _____,
un membre votant de l'Autorité financière des Premières Nations, désigne :

Prénom et nom de famille : _____

Adresse courriel: _____

Numéro de téléphone/cellulaire : _____

à titre de représentant pour émettre tout vote et toute approbation ou désapprobation que ledit membre puisse avoir le droit d'émettre ou d'exprimer à l'assemblée annuelle de l'Autorité financière des Premières Nations, qui se tiendra le **jeudi 18 juillet 2024**, et à toute réunion légalement ajournée de celle-ci, et à toutes les fins prévues par les règlements et la convocation de l'assemblée annuelle de l'Autorité financière des Premières Nations.

Afin de permettre une période d'inscription, toutes les procurations doivent être soumises par courriel à la greffière [bsetter@fnfa.ca] avant 16h00 (HP), le lundi 15 juillet 2024. Cette procuration ne sera en aucun cas valable pour une durée supérieure à l'assemblée annuelle pour laquelle elle est accordée. Cette procuration est révocable à tout moment, à la demande du membre votant soussigné :

Nom en caractères d'imprimerie du membre votant donnant procuration :

Date: _____

Signature du membre votant donnant procuration : _____